

Produit : **Carzol SP<sup>®</sup>**  
 Miticide-insecticide en poudre soluble

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

**Fabricant :** Gowan Company  
 C. P. 5569  
 Yuma (Arizona) 85366-5569  
 (928) 783-8844

**Numéro de téléphone d'urgence :** (928) 783-3803

**Pour de l'aide 24 heures par jour en cas d'urgence (déversement, fuite, incendie ou exposition), appeler CHEMTREC<sup>®</sup> :**  
 aux États-Unis : (800) 424-9300  
 à l'extérieur des États-Unis : (703) 527-3887

**En cas d'urgence médicale :** (888) 478-0798

**Produit :** Carzol SP  
**Mot indicateur :** DANGER – POISON  
**N° d'homologation LPA :** 11144  
**Matière active :** Chlorhydrate de forméтанate (92,0 %)  
**N° de CAS :** 23422-53-9  
**Nom chimique :** *N,N*-diméthyl-*N'*[3-[[méthylamino]carbonyloxy]phényl]méthanimidamide monohydrochloride  
**Classe chimique :** Carbamate

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

### Propriétés physiques

**Aspect :** Cristaux blancs  
**Odeur :** Inodore

### Symptômes d'une exposition aiguë

Mortel en cas d'ingestion. Peut causer des dommages irréversibles aux yeux. La surexposition au chlorhydrate de forméтанate entraîne des symptômes associés à l'inhibition de la cholinestérase. Parmi les symptômes de l'inhibition de la cholinestérase on trouve notamment des nausées, le vomissement, l'étourdissement, des tremblements, la salivation et des pupilles contractées.

### Conditions médicales qui risquent d'être aggravées par l'exposition

Aucune condition médicale particulière n'est connue; peut aggraver les conditions préexistantes des yeux et du système respiratoire.

## 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

MATIÈRE ACTIVE	PEL de l'OSHA	TLV de l'ACGIH	AUTRE	CANCÉRIGÈNE SELON LE NTP/CIRC/OSHA
Chlorhydrate de forméтанate (92,0 %)	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non
Impuretés de fabrication (8,0 %)	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non

---

## 4. PREMIERS SOINS

---

Mortel en cas d'ingestion. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Peut causer des dommages irréversibles aux yeux. Peut causer une sensibilisation de la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

<b>Contact avec les yeux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes, puis recourir IMMÉDIATEMENT à de l'aide médicale ou appeler un centre antipoison.</li></ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Provoquer le vomissement en insérant un doigt ou un objet arrondi dans le fond de la gorge.</li><li>• Répéter jusqu'à ce que la vomissure soit claire.</li><li>• Ne pas faire vomir la victime si elle est évanouie.</li><li>• Amener IMMÉDIATEMENT la victime à l'hôpital et emporter le contenant et l'étiquette de ce produit avec soi, ou appeler un centre antipoison.</li></ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Laver immédiatement avec de l'eau chaude et du savon.</li></ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En cas d'inhalation, éloigner la victime de la zone d'exposition.</li></ul>

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

### AVIS AU MÉDECIN

Carzol SP est un carbamate qui agit comme un inhibiteur de la cholinestérase. Antidote spécifique : atropine. Ne pas utiliser le 2-PAM.

**POUR LES URGENCES MÉDICALES METTANT EN CAUSE CE PRODUIT,  
APPELER LE NUMÉRO SANS FRAIS : (888) 478-0798**

---

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

**Point d'éclair (méthode d'essai) :** Sans objet

**Limites d'inflammabilité (% dans l'air) :** Sans objet

### Techniques de lutte contre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive.

### Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser un agent chimique sec, de la mousse ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### Produits de décomposition dangereux

Peut dégager des vapeurs toxiques, notamment du chlorure d'hydrogène (HCl) et des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

### Risques inhabituels d'incendie, d'explosion et de réactivité

Peut dégager des vapeurs toxiques, notamment du chlorure d'hydrogène (HCl) et des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>). La dispersion des poussières fines dans l'air peut former un mélange explosif.

---

## 6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

---

### En cas de déversement ou de fuite

S'adresser au fabricant et à l'agence de réglementation provinciale en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Porter des gants de caoutchouc (naturel ou synthétique) lors du nettoyage d'une zone de déversement et des zones contaminées. Un déversement de Carzol SP sur le plancher peut être balayé et transféré dans une boîte, un sac de plastique ou une boîte de métal pour usage ultérieur. Si la matière renversée n'est pas utilisée immédiatement, placer le contenant dans un sac de plastique, attacher le sac et y fixer une étiquette de Carzol SP. Autant que possible, enlever la matière qui reste au moyen d'un chiffon humide. Ensuite, bien frotter l'endroit avec de l'eau contenant de l'ammoniac et du détergent, puis rincer à l'eau propre.

---

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

---

### Manipulation

DANGER, POISON. MORTEL EN CAS D'INGESTION. NE PAS RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION. PEUT CAUSER DES DOMMAGES IRRÉVERSIBLES AUX YEUX. PEUT ENTRAÎNER UNE SENSIBILISATION DE LA PEAU. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS. Porter l'équipement recommandé lors de la manipulation de ce produit. (Voir la section 8 EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE.)

### Entreposage

Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer l'eau ainsi que la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Éviter d'exposer Carzol SP à l'humidité excessive ou de causer des dommages physiques pendant la manipulation ou l'entreposage.

---

## 8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

---

### Protection personnelle

**Recommandations pour les préposés à la fabrication, au mélange commercial et à l'emballage :**

**Les préposés au mélange ou au chargement, les signaleurs, les opérateurs antiparasitaires (autre que les préposés au traitement par pulvérisateur à jet porté) et autres préposés à la manutention doivent porter :**

- une chemise à manches longues et un pantalon long;
- des chaussures et des chaussettes;
- des lunettes protectrices;
- des gants imperméables;
- un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement ou du nettoyage de l'équipement.

**Les préposés au traitement par pulvérisateur à jet porté doivent porter :**

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long;
- des gants imperméables;
- des lunettes protectrices;
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes;
- un casque protecteur résistant aux produits chimiques;
- un appareil respiratoire anti-poussière ou anti-brouillard (préfixe d'approbation TC-21C du NIOSH/MSHA) ou un respirateur approuvé par le NIOSH muni de n'importe quel filtre N, R, P ou HE.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes fortement imbibés du concentré de ce produit ou contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

Aspect :	Cristaux blancs
Odeur :	Inodore
Point de fusion :	190–202 °C
Densité relative/Densité :	Environ 0,3 g/cm <sup>3</sup>
Coefficient de partage :	Eau/n-octanol : < 0,002
<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Chlorhydrate de forméтанate :	82,2 g/100 mL
<b>Tension de vapeur</b>	
Chlorhydrate de forméтанate :	3,7 x 10 <sup>-4</sup> Pa à 25 °C (68 °F)

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

<b>Stabilité :</b>	Stable dans des conditions normales de manipulation et d'entreposage telles qu'indiquées à la section 7 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE.
<b>Polymérisation dangereuse :</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition :</b>	Peut dégager des vapeurs toxiques, notamment du chlorure d'hydrogène (HCl) et des oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ).
<b>Conditions à éviter :</b>	Inconnues.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

### Études sur l'irritation et la toxicité aiguë

Voie percutané :	Cutanée DL <sub>50</sub> (rat) : > 5 600 mg/kg Cutanée DL <sub>50</sub> (lapin) : > 10 200 mg/kg
Effets oraux aigus :	Très toxique. Mortel en cas d'ingestion Oral DL <sub>50</sub> (rat) : 15–26 mg/kg poids corporel
Inhalation aiguë :	Inhalation CL <sub>50</sub> (rat) : 0,15 mg/L air – 4 heures Toxique
Contact avec les yeux :	Irritant
Sensibilisation de la peau :	Peut être un sensibilisant cutané

---

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

---

### Résumé des effets

Ce pesticide est toxique pour la faune. Pour les usages terrestres, ne pas appliquer directement à aucun plan d'eau ou sur des secteurs où l'eau de surface peut être présente ou aux zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de l'eau de nettoyage. Couvrir ou incorporer les déversements. Ce produit est toxique pour les abeilles domestiques exposées directement au produit lors du traitement. Ne pas appliquer ce produit lorsque les abeilles butinent dans la zone de traitement. Empêcher les animaux de paître dans les vergers traités au Carzol SP.

---

## 13. ÉLIMINATION

---

### Élimination du pesticide

1. Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

### Élimination du contenant

Ouvrir la pochette extérieure et placer le sac soluble dans l'appareil de pulvérisation. Ensuite, jeter la pochette vide dans un site d'enfouissement sanitaire ou l'incinérer, ou, si les autorités régionales le permettent, la brûler. Dans ce cas, se tenir à l'écart de la fumée. **NE PAS RÉUTILISER LES CONTENANTS VIDES.**

---

## 14. TRANSPORT

---

### Classification TMD

Pesticide au carbamate, solide, toxique, 6.1, UN 2757, PGII

### Organisation maritime internationale

Pesticide à base de carbamate, solide, toxique (contient du chlorhydrate de formétanate 92 %), 6.1, UN 2757, PGII, polluant marin

### Organisation de l'aviation civile internationale

Pesticide à base de carbamate, solide, toxique (contient du chlorhydrate de formétanate), 6.1, UN 2757, PGII

---

## 15. RÉGLEMENTATION

---

### Classification et règlements (SIMDUT)

Ce produit est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et, comme tel, est exempté des exigences du SIMDUT.

---

## 16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

### Classement des dangers selon la NFPA

**Santé :** 4  
**Inflammabilité :** 1  
**Réactivité :** 0

0	Peu élevé
1	Léger
2	Modéré
3	Élevé
4	Grave

### Rédaction :

Gowan Company  
(928) 783-8844

**Avis :** L'information et les recommandations contenues dans la présente fiche signalétique sont présentées en toute bonne foi et se fondent sur des données jugées correctes. Cependant, le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, par rapport à l'information présentée.

Carzol® est une marque de commerce déposée de Gowan Company, LLC.